# **FEMELLE**

# (export du DFSM au 07/12/2025 à 19:28)

### [1] **FEMELLE** Sciences de la nature - Botanique

nom fém.

Définition

Qui donne un fruit, après fécondation de la plante.

#### **Citations**

- Apres aussi aulcuns arbres sont dictz masles et aucuns sont dictz femelles et les congnoist on a ce que le masle porte plus tost et gette plus tost ces bourgons pource que sa vertu est plus fort mouvant, et aussi que les feuilles sont plus courtes et plus estroictes pour la secheresse du masle.

  Anon. [Pietro de' Crescenzi], *Livre des prouffitz champestres et ruraulx*, 10227, 1373, II, 9.
- .ij. maneires [d'agaric] sunt : li uns malles et li autres femeles. Mieuz vaut la femele que le malle. La femele conuistroiz par ce qu'ele est plus blanche et a plus forme raonde et plus tost se depece et est boceuse. Li malles est toz oniz et a longue forme et roonde.

  Anon. [Matthaeus Platearius], *Livre des simples medecines, 2nde moitié du XIIIe s., p. 5*.

# [2] **FEMELLE** Sciences de la nature - Zoologie

nom fém.

Définition

Qui appartient au sexe qui reproduit l'espèce après fécondation par le mâle.

#### **Notes**

• syn FEMME

#### **Citations**

- Les fruis masles sont ou dextre costé de la marriz, et les femelles ou senestre. Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras*, 1362-1363, p. 86.
- Il naissent [...] sens assemblement de femelle [et de malles], [...]. Brunetto Latini, *Tresor*, 1268, 144 (« De lisarde »), p. 250.
- Derechief, toutes les bestes savages et damistes diversefient en trois manieres, car elles sunt malles ou femelles ou espaez.

Jofroy de Waterford, Secret des Secrets, Diet., ca 1300, l. 1146